

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)

NOTRE FORMATION EN LIGNE

Durée

✓ 35 min

Support

- ✓ Ordinateur
- ✓ Tablette
- ✓ Smartphone

Public concerné

✓ Tous les collaborateurs

Prérequis

✓ Aucun

Objectifs.

Ce module s'adresse à toutes les personnes souhaitant être sensibilisées à la **lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT)**.

À l'issue de ce module les apprenants sauront :

- **Définir les notions** de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
- **Identifier les directives et les acteurs** clés de la LCB-FT
- **Identifier les moyens de lutte** adaptés aux risques encourus

Démarche pédagogique.

- Des contenus réalisés par **les experts CALLIMEDIA**, garantie de qualité
- **Des exemples, des activités pédagogiques et un graphisme dynamique** pour captiver, mémoriser apprendre à détecter les situations à risque
- **Un quiz** pour valider les connaissances et attestation de formation
- **Une fiche de synthèse**

Modalités de déploiement.

- Module disponible en **location** sur notre plateforme **LMS**
 - *Licence annuelle par apprenant*
- Module disponible à **l'achat**
 - *Livraison du fichier SCORM, personnalisation du contenu possible*

Introduction - Secteurs d'activités assujettis à la LCB-FT.

Pour débiter ce module les apprenants sont invités à réfléchir au **niveau de risque de leur secteur d'activité** vis-à-vis du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme à travers une activité.

Cette activité est également l'occasion de prendre conscience que :

- Les niveaux de risque diffèrent au sein même des secteurs financiers et de l'assurance.
- Des secteurs non financiers sont assujettis à la LCB-FT.



Partie 1 – Définitions.

Le premier chapitre du module est consacré à **la définition du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme**. Pour cela, il s'appuie sur des exemples et des schémas.

La situation de la France vis-à-vis des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme est également abordée à travers deux activités.

Partie 2 – Cadre réglementaire et institutionnel.

La LCB-FT est régit en Europe par **des directives et plusieurs acteurs interviennent pour l'encadrer**. Ces sujets sont présentés dans ce chapitre à travers :

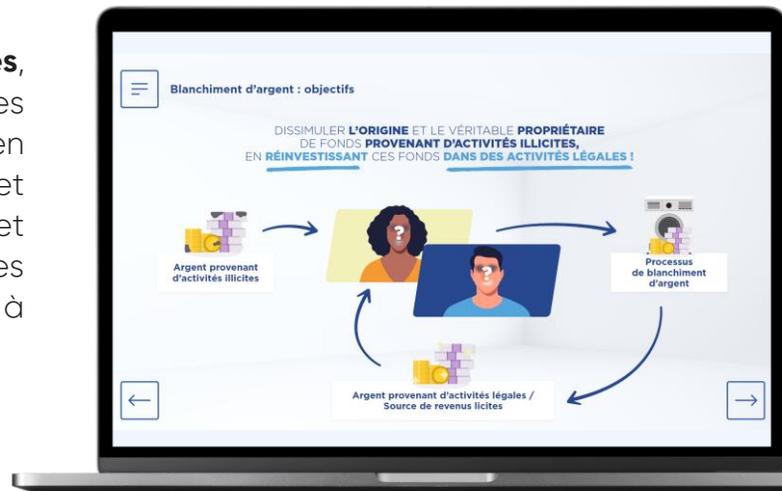
- Une frise chronologique interactive permettant de découvrir les points clés des 4^e, 5^e et 6^e directives.
- Un schéma mettant en évidence les rôles des acteurs et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres.

Ce chapitre est également l'occasion d'évoquer les sanctions applicables en cas de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Partie 3 – Moyens de lutte.

Les entités des secteurs assujettis à la LCB-FT sont soumises à **un certain nombre d'obligations**. Les principales sont présentées dans ce chapitre.

L'approche par les risques, permettant d'adapter les mesures prises aux risques encourus en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et d'optimiser les moyens et ressources alloués, est également expliquée à travers l'analyse d'un mini cas.



Synthèse et évaluation.

Un **quiz** viendra conclure ce module.

A l'issue de ce quiz, **une fiche de synthèse** reprenant les points clés communiqués sera proposée en téléchargement.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

[Demander une démo gratuite](#) →

[Voir le catalogue de formations complet](#) →